

## CANADA

## BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL DES ELECTIONS

Ceci fait foi qu'en vertu d'un bref en date du dixième jour de décembre 1928, et adressé à John Ray Donohue, de Sarnia, dans la province de l'Ontario, pour l'élection d'un membre devant servir dans la Chambre des Communes du Canada, pour le district électoral de Lambton-Ouest, au lieu et place de William Thomas Goodison, décédé, Ross Wilfred Gray, de Sarnia, Ontario, avocat, a été rapporté élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office à Ottawa, ce dix-huitième jour de janvier 1929.

JULES CASTONGUAY (L.S.)

*Directeur général des élections.*

Au greffier de la Chambre des Communes,  
Ottawa.

Les députés suivants ayant préalablement prêté serment d'après la loi, et signé le rôle qui le contient, prennent leurs sièges en Chambre:—

James Earl Lawson, écr., pour le district électoral de York-Ouest.

D'Arcy Britton Plunkett, écr., pour le district électoral de Victoria (C.-B.).

Charles Edouard Ferland, écr., pour le district électoral de Joliette.

Ross Wilfred Gray, écr., pour le district électoral de Lambton-Ouest.

M. Mackenzie King (Prince-Albert) présente un Bill n ° 1, Loi concernant la prestation des serments d'office, lequel est lu la première fois.

M. l'Orateur fait rapport que lorsque la Chambre s'est rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur général, ce jour dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de lire un discours aux deux Chambres du Parlement, et que pour en prévenir les erreurs, il en a obtenu une copie dont il donne lecture à la Chambre comme suit:—

*Honorables membres du Sénat:*

*Membres de la Chambre des Communes:*

En venant ouvrir la troisième session du seizième parlement, je désire me joindre à vous dans un sentiment de profonde gratitude pour la guérison de notre Souverain bien-aimé, le Roi Georges V. Je partage avec vous le fervent espoir que Sa Majesté recouvrera complètement la santé et sera épargnée pour continuer cette carrière de dévouement à l'Empire qui lui a valu pour toujours l'affection sincère de ses sujets.

La prospérité sans exemple qui se déploie dans tout le Dominion nous cause la plus vive satisfaction. Jamais expansion industrielle et commerciale n'a été aussi considérable que celle dont nous avons été témoins au Canada durant les douze mois qui viennent de s'écouler. L'esprit d'entreprise et le caractère industriels du peuple ont été récompensés, sous le regard de la Providence, par une abondante moisson. La production de l'agriculture et des autres industries fondamentales a surpassé celle de toutes les années précédentes. Le chiffre des entreprises de construction et le volume du commerce étranger ont dépassé tous les records. La main-d'œuvre s'est tenue à un niveau élevé, et tout indique que cette situation encourageante continuera par tout le pays.

Le progrès constant et la prospérité de l'industrie minière dans presque toutes les parties du Dominion constituent un facteur important dans notre avancement industriel.